

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 11 février 2025 à 19 h 00

LISTE EXHAUSTIVE DES DÉLIBÉRATIONS

POINT N°1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2024

Approuvée avec 20 voix POUR et 4 ABSTENTIONS

POINT N°2 DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Prend acte

POINT N°3 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSÉE EN SOLIDARITÉ À LA POPULATION DE MAYOTTE FACE AU PASSAGE DU CYCLONE CHIDO

Approuvée à l'unanimité

POINT N°4 SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCE POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE ET SON CCAS - LOT 3 ASSURANCE DES VÉHICULES À MOTEUR ET DES RISQUES ANNEXES - CHOIX DU PRESTATAIRE.

Approuvée à l'unanimité

POINT N°5 MODIFICATION DE MARCHÉ N°01 - AUGMENTATION COÛT TRAVAUX LOT N°03 : MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM - MARCHÉ DE TRANSFORMATION DU RESTAURANT LE NAUTIQUE - SOCIÉTÉ KAPECI

Le point est retiré et reporté à la prochaine séance de conseil municipal.

POINT N°6 MODIFICATION DE MARCHÉ N°01 - MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORT - COMPOSITE

Approuvée avec 20 voix POUR et 5 ABSTENTIONS

POINT N°7 MODIFICATION DE MARCHÉ N°01 - AMÉNAGEMENTS DE LA GRANDE RUE LOT N°02 : AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS / MOBILIERS - ID VERDE

Approuvée à l'unanimité

POINT N°8 CONVENTION MISE EN SOUTERRAIN DES RÉSEAUX AÉRIENS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES DE LA SOCIÉTÉ ORANGE RUE DE LA COMBE DE L'EAU

Approuvée à l'unanimité

POINT N°9 RECRUTEMENT D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ANNÉE 2025

Approuvée à l'unanimité

POINT N°10 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS POUR PERMETTRE LES PROMOTIONS INTERNES

Approuvée à l'unanimité

POINT N°11 AVIS SUR LE PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS RELATIF AUX INONDATIONS (PPRI) SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Approuvée à l'unanimité

POINT N°12 INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE) - RECOURS AU MÉCANISME DU FONDS DE CONCOURS AFIN DE FINANCER LA RÉALISATION OU LE FONCTIONNEMENT D'UN ÉQUIPEMENT PUBLIC LOCAL EN MATIÈRE DE MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (OPÉRATIONS DESTINÉES À MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE)

Approuvée à l'unanimité

POINT N°13 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020, DU 12 JANVIER 2021 ET DU 18 OCTOBRE 2023.

Prend acte

Le Maire

Vincent SCATTOLIN



Affiché le 18 février 2025

Retiré le